



[Et si manger du chocolat préservait les forêts tropicales...](#)

Dans le cadre du **Forum des Ingrédients Biologiques** à Natexpo 2021, l'association [Biopartenaire](#) était invitée à présenter le **programme Équité 2**, projet de coopération destiné à soutenir les producteurs d'Afrique de l'Ouest dans leur transition agroécologique. Avec l'exemple du cacao, *Hanna El Messaoudi* de Biopartenaire et *Sébastien Balmisse* de Kaoka, adhérent Biopartenaire, montrent qu'il est possible de continuer de consommer du cacao de façon durable pour la planète et équitable pour les hommes.

Retrouvez [le replay de cette conférence](#) en fin d'article.

Avec une consommation moyenne de plus de 7,3 kg par an et par habitant, **la France est le 6^e pays consommateur de chocolat au monde**. Consommé sous forme de tablettes de chocolat, de pâtes à tartiner et autres petites douceurs, le chocolat est pour beaucoup synonyme de gourmandise et de plaisir.

Mais derrière ce chiffre et au-delà de nos frontières se cache une réalité alarmante, celle de la **déforestation importée**, c'est-à-dire : « *l'importation de matières premières ou de produits transformés dont la production a contribué, directement ou indirectement, à la déforestation, à la dégradation des forêts ou à la conversion d'écosystèmes naturels en dehors du territoire national* » selon la définition de la SNDI.

Un amer état des lieux

A titre d'exemple, **le continent africain est le premier producteur mondial de cacao**, assurant à lui seul 70% de l'offre mondiale. Depuis les années 1970, l'accroissement particulièrement soutenu de la demande mondiale en chocolat s'est traduit par une **augmentation des surfaces dédiées à la production du cacao**. Par conséquent, **la forêt tropicale disparaît progressivement en Afrique de l'Ouest au profit des plantations de cacaoyers** avec les effets que nous connaissons : érosion de la biodiversité, perte de nombreux services écologiques, contribution au réchauffement climatique, fragilisation des populations locales ...

Au-delà de cette pression sur les ressources, les cultivateurs doivent faire face à des **défis techniques considérables** tels que la lutte contre de nouveaux pathogènes ou encore la diminution

des rendements significatifs des cacaoyères de plus de 20 à 30 ans avec pour conséquence mécanique une baisse de leurs revenus. Sans les accompagnements techniques et financiers suffisants, **la rénovation des plantations est souvent délaissée au profit d'un défrichage de la forêt.**

Une responsabilité inégalement partagée

L'ampleur de la déforestation importée pose la question de la durabilité de nos modèles de consommation actuels. En effet, les pays européens sont pour leur part responsables de plus d'un tiers de la déforestation liée au commerce international de produits agricoles tels que le cacao, le soja ou encore l'huile de palme. Face à ce constat, les pouvoirs publics ont engagé des initiatives comme la **Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI)** en France, dans le but de mettre fin en 2030 à l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables contribuant à la déforestation.

Quels leviers pour lutter contre la déforestation importée ?

En mobilisant les acteurs de la recherche, de la coopération internationale, du secteur public et privé, **les stratégies multi-acteurs invitent toutes les parties prenantes concernées par la déforestation importée à s'engager** afin d'atteindre les objectifs fixés.

La SNDI prévoit par exemple, une coopération renforcée avec les pays producteurs par **la mise en place de mesures incitatives concourant à la gestion durable des forêts**, à la lutte contre la déforestation et au reboisement, l'intégration des questions de déforestation importée dans les accords commerciaux négociés par l'Union européenne, ou encore l'encouragement au déploiement de l'affichage environnemental sur les produits de consommation...

Si la mise en cohérence des politiques publiques est nécessaire pour donner un cap au secteur privé, il faudra d'autre part travailler à l'identification de solutions techniques en favorisant par exemple l'intensification écologique telles que le permettent l'agroécologie et l'agroforesterie.

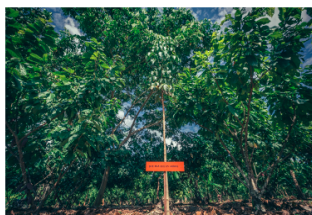
Les entreprises doivent donc elles aussi prendre leurs responsabilités face à l'ampleur du phénomène **en inscrivant leurs filières dans des logiques de production durables et d'équité** afin de préserver les écosystèmes. Certaines ont déjà fait le pari d'agir en ce sens, c'est notamment le cas de KAOKA .

Le commerce équitable représente un levier essentiel pour **accompagner les producteurs à relever ces défis** par une juste rémunération des producteurs et le versement d'un fonds de développement qui peut être investi pour faciliter la transformation des modes de production. Par leur investissement de long terme auprès des organisations de producteurs, les opérateurs BIOPARTENAIRE participent à les soutenir sur des pratiques de restauration des écosystèmes ou de préservation de la Biodiversité et des forêts.

LA DÉMARCHE KAOKA

NOS AMBITIONS

- Favoriser l'agriculture régénératrice en collaborant avec les familles de producteurs
- Préserver la biodiversité
- Garantir que la filière cacao soit un métier rémunérateur et d'avenir
- Éviter que le cacao bio ne tombe dans les travers de la Bio industrielle (et ses risques associés)



KAOKA, investit dans le cacao « zéro

déforestation »

Depuis plus de 30 ans, l'entreprise **KAOKA**, dont les produits sont labellisés BIOPARTENAIRE®, s'engage pour un **chocolat bio, éthique et de haute qualité, certifié bio et équitable**, en accompagnant techniquement et financièrement les producteurs de cacao à Sao Tomé, en Équateur, au Pérou ou en République Dominicaine.

KAOKA travaille ainsi à la **structuration de filières**, résultats de plusieurs années de co-construction de partenariats commerciaux de long terme avec les producteurs : appui à la structuration de coopératives, accompagnement de la production et de sa valorisation afin de permettre une meilleure rémunération des producteurs et ainsi pérenniser la cacaoculture. Dernièrement, l'entreprise a co-signé un **partenariat public-privé d'envergure internationale pour la conservation et la régénération des écosystèmes/protection de la biodiversité et la promotion de l'agroécologie** au sein de filières cacao au Pérou, en Colombie et en Équateur. Cette initiative innovante regroupe des acteurs de la recherche tels que le Centre International d'Agriculture Tropicale (CIAT), le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (ICRAF), l'ONG Conservation International (Colombie) ainsi que trois organisations de producteurs latino-américaines.

Co-financé par KAOKA et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), ce projet de 8,97 M d'€ s'inscrit en pleine cohérence avec la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée. Le projet permettra notamment de développer les techniques d'agroforesterie, de rétablir la connectivité écologique pour permettre à la faune de circuler entre leurs zones d'habitat, d'assurer la conservation des paysages et de renforcer les infrastructures et les compétences des producteurs.

LE PROJET DE COOPÉRATION ÉQUITÉ 2

Le **programme Équité 2**, porté par **Commerce Équitable France**, vise notamment à **renforcer les organisations de production équitable en Afrique de l'Ouest dans leur transition agroécologique**. Chacun de nous, en consommant du chocolat Équitable & Bio, contribue à un futur soutenable.

Vous souhaitez être acteurs de filières internationales innovantes ? Vous recherchez des matières premières d'Afrique de l'Ouest ?

L'association Biopartenaire peut vous accompagner afin d'y voir plus clair : en quoi consiste la co-construction d'une filière équitable ? Qu'est-ce qu'un partenariat équitable ? Quelles organisations de producteurs peuvent répondre à vos besoins ?

Derrière chaque matière première ou produit équitable, nous vous proposons de découvrir un projet permettant de **limiter les dynamiques de déforestation, de diversifier les sources de**

revenus des producteurs ou encore **d'améliorer la résilience des filières face au changement climatique.**

Les organisations de producteurs représentées sont réparties sur 6 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo. Elles proposent une diversité de produits tels que le cacao, le karité, l'avocat, la mangue, l'ananas, les noix de cajou, l'hibiscus et bien d'autres matières premières et ingrédients.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, **des solutions existent pour développer de nouveaux approvisionnements bio et équitables.** Biopartenaire a d'ailleurs mis en place un questionnaire d'identification des besoins.

Afin d'en savoir plus sur les filières et les organisations de producteurs concernées, deux journées d'échanges sur l'approvisionnement équitable seront organisées par Biopartenaire en 2022, à Paris :

- **Le 15 mars 2022** avec [COSMEBIO](#) : centrée sur les **filières cosmétiques originaires d'Afrique de l'Ouest.**
- **Le 24 mars 2022** avec le [SYNABIO](#) , seront abordées les **questions d'approvisionnement équitable sur les filières alimentaires.**

Ces journées seront l'occasion de mieux connaître le commerce équitable, le travail des hommes et des femmes et des organisations de producteurs, de découvrir les caractéristiques d'ingrédients et de nouvelles filières et nous l'espérons, d'identifier de nouveaux partenariats commerciaux.

Pour plus de renseignements ou pour participer aux journées d'échange :
[***hanna@biopartenaire.com***](mailto:hanna@biopartenaire.com)